

## Conditions Générales pour les Titulaires de Carte Corporate Air France - American Express® en vigueur au 7 Novembre 2011

### 1. Acceptation

Avant de signer et de soumettre un formulaire de demande de *Carte* ou de signer ou utiliser la *Carte* American Express®, veuillez lire entièrement et très attentivement le présent contrat. En soumettant un formulaire de demande de *Carte*, en signant ou en utilisant la *Carte*, vous acceptez les termes du présent contrat. Le présent contrat remplace toutes Conditions Générales vous ayant été précédemment communiquées au sujet de votre *Compte-Carte*.

La mise à disposition de la *Carte* et votre acceptation et utilisation de celle-ci seront régies par le présent contrat. Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Si vous ne souhaitez pas être lié par le présent contrat, veuillez détruire ou nous restituer la *Carte* et nous aviser que vous souhaitez annuler la *Carte*. Vous pouvez demander une copie supplémentaire gratuite du présent contrat à tout moment pendant la durée de celui-ci. Et nous mettrons des copies à disposition par le biais du *Gestionnaire de Programme*. Le présent contrat et toutes les communications entre nous concernant le présent contrat seront en langue française.

### 2. Définitions

Dans le présent contrat :

- a) « *Carte* » désigne la *Carte* Corporate Air France - American Express® émise en votre faveur sur un *Compte-Carte* Corporate, aux fins de l'achat de biens et/ou services pour les besoins de l'activité de votre *Société*.
- b) « *Code(s)* » désigne votre PIN (*Personal Identification Number*), votre *Code* d'identification au téléphone, votre mot de passe (ou vos mots de passe) en ligne et tout autre *Code* (ou *Codes*) utilisés sur votre *Compte-Carte*.
- c) « *Commerçant(s)* » désigne les entreprises et organismes qui acceptent les *Cartes* American Express® pour le paiement de biens ou services.
- d) « *Compte-Carte* » ou « *Compte-Carte Corporate* » désignent tout compte tenu par nous en rapport avec la *Carte*.
- e) « *Débit(s)* » désigne toutes les transactions effectuées au moyen d'une *Carte* ou imputées de toute autre manière sur votre *Compte-Carte*, ce terme comprenant les avances d'espèces, achats, frais, cotisations, commissions, intérêts, impôts et taxes et autres montants que vous avez convenu de nous payer ou dont vous êtes redevable aux termes du présent contrat.

- f) « *Entité American Express®* » désigne chacune de nos filiales, société mère et sociétés affiliées et autres organismes qui émettent les *Cartes* American Express®.
- g) « *Gestionnaire de Programme* » signifie la personne désignée par votre *Société* sur les instructions de laquelle nous gérons votre *Carte* et votre *Compte-Carte Corporate*.
- h) « *Nous* », « *notre* » et « *nos* » désignent American Express Carte-France (Société Anonyme au capital de 77 873 000 € – 4, rue Louis Blériot – 92561 Rueil Malmaison Cedex – R.C.S Nanterre B 313 536 898) et toutes sociétés mères, filiales ou affiliées et titulaires de licence prenant part au programme *Carte Corporate Air France - American Express®*.
- i) « *Votre Société* » désigne la société ou l'entreprise avec laquelle nous avons passé un accord pour la mise à disposition de votre *Carte* et qui vous autorise à engager des dépenses approuvées par la société.
- j) « *Vous* », « *vous* » et « *vos* » désignent le titulaire de la *Carte*, dont le nom figure sur la *Carte*.
- k) « *Partenaire* » désigne tout tiers qui participe au programme de la *Carte*.

### 3. Utilisation de la *Carte* / du (des) *Code(s)*

- a) Vous acceptez que votre *Compte-Carte* soit débité lorsque vous présenterez votre *Carte* pour payer un *Commerçant* et que vous composerez votre *Code* ou apposerez votre signature pour confirmer votre achat. En ce qui concerne les achats par correspondance, sur internet ou par téléphone, vous accepterez la transaction lorsque vous fournirez votre numéro de *Carte* et les données connexes concernant votre *Compte-Carte* et suivrez les instructions données par le *Commerçant* pour le traitement de votre paiement. Vous êtes réputé consentir à un *Débit* relatif à tout contrat vous liant à un *Commerçant* et dont le montant est précisé dans ledit contrat et vous êtes réputé autoriser le *Commerçant* à Débiter votre *Carte* pour ce *Débit*. Vous ne pouvez annuler des *Débets* à partir du moment où ils ont été autorisés.
- b) Vous acceptez que votre ordre de payer le *Commerçant* soit considéré comme effectué à la date où vous devez nous payer vos *Débets* apparaissant sur votre *Relevé*. Cela n'affecte en rien, ni la date à laquelle le *Commerçant* est payé (et qui fait l'objet d'un accord séparé), ni la validité d'utilisation de votre *Carte* comme moyen de paiement et que vous autorisez la transaction, ni le fait que vous êtes tenu de nous payer la transaction que vous nous avez autorisée.
- c) Afin d'empêcher toute utilisation abusive de votre *Carte*, vous devez impérativement,

en toute occasion, veiller à :

- (i) signer la *Carte* dès sa réception ;
  - (ii) conserver la *Carte* en lieu sûr à tout moment ;
  - (iii) vérifier régulièrement que la *Carte* est toujours en votre possession ;
  - (iv) n'autoriser personne à utiliser la *Carte* ;
  - (v) veiller à reprendre la *Carte* après avoir effectué un *Débit* ; et
  - (vi) ne jamais dévoiler les données relatives à votre *Carte*, sauf dans le cadre d'une utilisation de la *Carte* conforme au présent contrat.
- d) Afin de protéger vos *Codes*, vous devez impérativement, en toute occasion, veiller à :
- (i) mémoriser le *Code* ;
  - (ii) détruire toute communication vous informant du *Code* (s'il y a lieu) ;
  - (iii) ne pas écrire le *Code* sur la *Carte* ;
  - (iv) ne pas conserver de trace du *Code* avec ou à proximité de la *Carte* ou des coordonnées du *Compte-Carte* ;
  - (v) ne jamais donner le *Code* à quiconque ;
  - (vi) quand vous choisissez un *Code*, ne choisissez pas un *Code* qui puisse facilement vous être associé, tel que votre nom, date de naissance ou numéro de téléphone ; et
  - (vii) prenez soin d'empêcher quiconque de voir le *Code* lorsque vous le saisissez dans un Distributeur Automatique de Billets (« DAB ») ou autre appareil électronique.

### 4. Utilisations autorisées

- a) Vous êtes la seule personne autorisée à utiliser la *Carte*. La *Carte* est émise aux seules fins de l'achat de biens et services relatifs aux besoins de l'activité de votre *Société* et conformément aux directives de votre *Société*.
- b) Vous pouvez utiliser votre *Carte*, sous réserve de toutes restrictions stipulées dans le présent contrat, pour payer des biens et services provenant de *Commerçants* qui acceptent la *Carte*, sauf dans les cas où votre *Société* a émis des restrictions à l'utilisation de la *Carte* chez un *Commerçant*.
- c) Si votre *Société* y a consenti et sous réserve de notre accord, vous pouvez également utiliser votre *Compte-Carte* pour obtenir des avances d'espèces à tout DAB acceptant la *Carte*.
- d) Si cela est autorisé par le *Commerçant*, vous pouvez retourner au *Commerçant* des biens ou services obtenus à l'aide de votre *Carte* et recevoir un crédit sur votre *Compte-Carte*.

### 5. Utilisations interdites

- a) Vous ne devez pas :

- (i) donner votre Carte ou votre numéro de Compte-Carte à d'autres personnes, ni les autoriser à utiliser votre Carte ou votre Compte-Carte pour effectuer des Débits, à des fins d'identification ou à toute autre fin, dans des conditions autres que celles autorisées pour donner votre consentement conformément à la section « Utilisation de la Carte/ Code(s) » du présent contrat ;
  - (ii) retourner des biens ou services obtenus par le biais de l'utilisation de votre Compte-Carte en échange d'un remboursement en espèces ;
  - (iii) utiliser votre Carte pour obtenir des espèces auprès d'un Commerçant en échange d'un Débit enregistré comme un achat ;
  - (iv) faire porter un crédit à votre Compte-Carte sauf à titre de remboursement sur des biens ou services achetés antérieurement sur votre Compte-Carte ;
  - (v) utiliser votre Carte si vous êtes en situation de faillite ou d'insolvabilité ou si vous ne pensez pas, de bonne foi, être en mesure de régler le solde de votre Relevé ;
  - (vi) utiliser votre Carte si elle est retrouvée après nous avoir été déclarée perdue ou volée ;
  - (vii) utiliser votre Compte-Carte si votre Carte a été suspendue ou annulée ou après la date limite de validité indiquée au recto de la Carte ; ou
  - (viii) utiliser votre Compte-Carte à toute fin illicite, y compris l'achat de biens ou services interdits par la loi française ou par les lois de tout autre pays où la Carte est utilisée ou où les biens ou services sont fournis ;
  - (ix) utiliser votre Carte pour acheter des biens ou services en vue de leur revente (dénommés *Articles Destinés à la Revente*). La Carte ne peut être utilisée pour acheter des *Articles Destinés à la Revente* que si nous en avons convenu avec votre Société ;
  - (x) utiliser votre Carte pour des Débits qui ne constituent pas des achats de biens et services effectués de bonne foi.
- b) Il est de votre responsabilité de veiller à ce qu'il ne se produise aucune utilisation interdite de votre Compte-Carte. Vous serez tenu pour responsable de toute utilisation interdite de votre Compte-Carte, même si nous n'avons pas empêché ou mis fin à l'utilisation interdite.

## 6. Avances d'espèces

Si nous vous autorisons à obtenir des avances d'espèces au moyen de votre Carte :

- vous devez souscrire au Service Express Cash et obtenir un Code pour avoir accès aux DAB qui acceptent la Carte ;
- nous pouvons imposer des limites et des restrictions sur les avances d'espèces, telles que les limites minimum et maximum qui s'appliquent aux avances d'espèces pour

chaque transaction, jour, période de Relevé ou autres ;

- les établissements financiers participants et opérateurs de DAB peuvent également imposer leurs propres limites et restrictions sur les avances d'espèces, telles que des limites au nombre d'avances d'espèces, sur le montant de chaque avance d'espèces et sur l'accès aux DAB et les services offerts par les DAB ;
- nous nous réservons le droit de mettre fin à votre accès aux DAB sans motif ni préavis, même si votre Compte-Carte n'est pas débiteur ;
- des commissions sont appliquées tel que précisé dans la clause « Frais et commissions » du présent contrat et le détenteur du DAB peut également imputer des frais ; et
- vous devez vous conformer aux conditions supplémentaires dont nous vous informons.

## 7. Relevés

- a) Nous mettrons vos Relevés de Compte-Carte (dénommés *Relevés*) à disposition périodiquement une fois par mois s'il y a eu une activité sur le Compte-Carte. Sauf accord spécifique, en vous inscrivant à notre Service de Relevés Electroniques (dénommé *Service de Relevés Electroniques*) ou si nous vous inscrivons automatiquement à ce Service, votre Relevé sera mis à votre disposition en ligne. Vous pouvez demander à recevoir un Relevé de compte par courrier postal, à la place du Relevé électronique, en contactant le Service Clientèle (n° au dos de votre Carte). Ce changement ne sera effectif que pour le relevé du mois suivant. Nous pourrions être amenés à mettre votre Relevé à disposition par le biais du *Gestionnaire de Programme*. Les conditions d'utilisation du Service de Relevés Electroniques figurent à la section « Conditions Relatives au Service de Relevés Electroniques » du présent contrat. Votre Relevé fera apparaître des informations importantes concernant votre Compte-Carte, telles que le solde au dernier jour de la période sur laquelle porte le Relevé, le montant à payer, la date à laquelle le règlement est dû, le taux de conversion des monnaies étrangères et les commissions applicables, et il détaillera vos Débits. Nous nous réservons le droit de mettre à votre disposition certaines données relatives au Compte-Carte, et si tel est le cas, nous vous en aviserons dans le Relevé.
- b) Veuillez systématiquement vérifier l'exactitude de chaque Relevé et nous contacter dès que possible si vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet d'un Débit figurant sur tout Relevé. Si vous avez une contestation ou un problème concernant votre Relevé ou un Débit figurant sur ce Relevé, veuillez nous en informer immédiatement. Nous comptons être informés dans un délai d'un (1) mois suivant réception de votre Relevé et si vous ne contestez pas un Débit que vous estimez non autorisé ou inexact dans ce délai, ou dans un délai maximum de treize (13) mois en présence de circonstances exceptionnelles, vous ou votre Société

serez responsables de ce Débit. Ce délai de 13 mois est réduit à 70 jours lorsque le prestataire de services de paiement du Commerçant est situé dans un état non membre de la Communauté Européenne. A votre demande, vous vous engagez à nous envoyer dans les meilleurs délais une confirmation écrite de votre contestation ou problème et toute information que nous pourrions demander s'y rapportant.

- c) Vous acceptez que nous puissions vous envoyer différentes notifications avec votre Relevé (qu'il s'agisse d'un Relevé en ligne ou papier), y compris des notifications de modification du présent contrat.

## 8. Conditions Relatives au Service de Relevés Electroniques

- a) Une fois inscrit à notre Service de Relevés Electroniques, vous accéderez à votre Relevé sur notre site internet, au moyen de votre identifiant et de votre mot de passe (dénommés « vos Accès Sécurisés »). Vous ne recevrez pas de Relevés papier sauf si nous avons une raison de vous en envoyer un, comme par exemple dans le cas où votre Compte-Carte serait défaillant.
- b) Il est de votre responsabilité d'accéder et de veiller à la maintenance de vos propres systèmes informatiques, logiciels, et lignes de télécommunication compatibles qui vous sont nécessaires pour accéder au Service de Relevés Electroniques. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard de votre équipement.
- c) Vous assumez la responsabilité de tous les frais de télécommunication et frais similaires encourus par vous dans le cadre de votre accès au Service de Relevés Electroniques et de votre utilisation de ce service.
- d) Nous sommes en droit de modifier le Service de Relevés Electroniques à tout moment. Nous vous informerons de toutes modifications des conditions relatives aux Relevés Electroniques conformément à la section « Modifications » du présent contrat.
- e) Vos Accès Sécurisés sont confidentiels, ils ne doivent pas être partagés avec quiconque, ni conservés en un lieu non sécurisé accessible à toute autre personne. Nous ne pourrions être tenus pour responsables de toute utilisation frauduleuse ou inappropriée du Service de Relevés Electroniques par vous ou toute autre personne, ou de toute divulgation d'informations confidentielles si vous n'avez pas pris les précautions raisonnables dans la conservation de vos Accès Sécurisés.
- f) Nous pouvons mettre fin à l'utilisation du Service de Relevés Electroniques, le modifier ou le suspendre à tout moment. Nous vous donnerons notification préalable du retrait ou de la suspension du Service de Relevés Electroniques, conformément à la section « Modification » du présent contrat, sauf si la sécurité l'exige ou en cas de circonstances indépendantes de notre volonté, ou en cas de fraude ou de non respect par vous des conditions relatives

- aux *Relevés* électroniques.
- g) Si nous constatons que l'adresse e-mail que vous avez fournie n'est pas valable, que les e-mails qui sont envoyés à votre adresse sont retournés, ou que vous ne les recevez pas, nous pouvons à nouveau vous envoyer des *Relevés* de *Compte-Carte Corporate* imprimés, par voie postale, ou tenter de vous contacter ou de contacter votre Société. Toute action ou inaction de notre part ne saurait limiter vos obligations aux termes du présent contrat.
- h) Lorsque votre *Relevé* sera mis à disposition conformément à la section « *Relevés* » du présent contrat, nous vous enverrons une notification à l'adresse e-mail que vous nous avez fournie afin de vous aviser que votre *Relevé* est prêt pour consultation en ligne.
- i) Nous ne pourrions être tenus pour responsables dans le cas où vous ne recevriez pas un message e-mail envoyé à votre attention aux termes du présent contrat, du fait d'un changement de votre adresse e-mail, de la non validité de votre adresse ou d'une défaillance de systèmes, d'une interruption des systèmes de communication ou autre raison indépendante de notre volonté.
- j) Si vous ne recevez pas votre notification par e-mail, vous serez tenu d'obtenir le solde de votre *Compte-Carte* soit en vous connectant à notre *Service de Relevés Electroniques* par le biais de notre site internet, ou en appelant le Service Clientèle au numéro indiqué au dos de votre *Carte*.
- k) Le fait que vous n'avez pas reçu votre notification par e-mail ou que vous n'avez pas pu accéder à votre *Relevé* en ligne ne constitue pas une exception à votre obligation de régler le solde de votre *Compte-Carte* dans le délai requis.

## 9. Frais

- a) Les frais et commissions qui s'appliquent à votre *Compte-Carte* sont indiqués ci-dessous.
- b) Une cotisation annuelle d'adhésion à la *Carte* est due au début chaque année d'adhésion selon le produit auquel vous avez souscrit (sauf accord spécifique avec votre Société).
- *Carte Corporate Air France - American Express®* : 80 euros (tarif maximum, dégressif)
- L'année d'adhésion commence à la date d'anniversaire d'adhésion à la *Carte* et se termine la veille de l'anniversaire suivant d'adhésion à la *Carte*, (dénommé *Date d'Anniversaire de la Carte*).
- c) Toute somme impayée dans les 32 jours suivant la date d'arrêt de compte sera majorée d'une pénalité forfaitaire de 1,5% avec un minimum de 15 euros. A partir du 60<sup>ème</sup> jour suivant la date d'arrêt de compte, une nouvelle pénalité de 3% sera appliquée par mois de retard sans que celle-ci puisse être inférieure à 30 euros. Nous pourrions suspendre ou annuler votre droit d'utiliser la *Carte*. La remise en service d'une *Carte Annulée* donnera lieu à un *Débit* de

- 150 euros sur votre compte.
- d) Nous débitons également votre *Compte-Carte* de tous les frais que nous aurons engagés pour le recouvrement d'arriérés. Ces frais (dénommés *Frais de Transmission de Dossier*) seront ajoutés aux sommes impayées et recouvrent les frais de recours à des tierces parties, telles qu'un cabinet d'avocats, et les frais que ceux-ci engagent pour les tentatives de recouvrement de dette pour notre compte.
- e) Tout rejet de chèque et tout rejet de prélèvement automatique sur un compte bancaire ou postal, donnera lieu à un *Débit* sur le *Compte-Carte* de 18,50 euros et de tous frais raisonnables encourus par nous.
- f) Une commission de conversion de devises de 2 % est due lorsque qu'un *Débit*, y compris une avance d'espèces ou un paiement, est traité dans une monnaie autre que l'euro. Veuillez vous reporter à la clause « *Débts effectués en monnaie étrangère* » du présent contrat.
- g) Des frais de copie d'un *Relevé* de 4 euros peuvent être dus en cas de demande de copie papier d'un *Relevé*.
- h) Tout retrait Express Cash donne lieu à l'application d'une commission de 2% en cas de *Débit* immédiat, ou 3,9% en cas de facturation sur la *Carte*, avec un montant minimum forfaitaire de 3 € (sauf conditions particulières). Le détenteur du DAB peut également imputer des frais.

## 10. Droit de modification des frais et commissions

- a) Nous nous réservons le droit de modifier le montant et les conditions dans lesquelles les cotisations, les frais ou la commission ayant trait à votre *Compte-Carte* sont imputés. Nous vous aviserons de toute modification conformément à la clause « *Modifications* » du présent contrat.
- b) Vous acceptez que nous puissions à tout moment imposer des cotisations, frais et commissions supplémentaires en vous en donnant notification dans les conditions prévues à la clause « *Modifications* » du présent contrat.

## 11. Débts effectués en monnaie étrangère

- a) Les *Débts* en devises autres que l'euro, seront convertis en euros. La conversion en euros sera effectuée à la date à laquelle le *Débit* est traité par American Express®, date qui dépend de celle à laquelle le *Débit* a été soumis à American Express® et qui ne coïncide pas nécessairement avec le jour du *Débit*. Si le *Débit* n'est pas effectué en US Dollars, la conversion sera effectuée en passant par l'US Dollar, par une conversion du montant du *Débit* en US Dollars puis par une conversion du montant US Dollars en euros. Si le *Débit* est effectué en US Dollars, une seule conversion sera opérée en euros.
- b) A moins que la loi n'impose un taux particulier, vous acceptez que le système informatique de trésorerie d'American Express® utilise des taux de conversion basés sur les taux interbancaires qu'il

sélectionne à partir de sources habituelles de la profession le jour ouvré précédant la date de traitement, augmentés d'une commission unique de 2 %. Si des *Débts* sont convertis par des tiers avant d'être soumis à American Express®, ces *Débts* seront convertis à des taux déterminés par ces tiers.

- c) Le taux de change de référence est fixé quotidiennement. Vous acceptez que toutes modifications du taux de change de référence soient appliquées immédiatement et sans préavis à votre attention. Veuillez noter que le taux appliqué n'est pas nécessairement le taux disponible à la date de votre transaction, le taux applicable étant fonction de la date à laquelle le *Commerçant* nous soumet un *Débit*, qui peut ne pas être la date à laquelle vous autorisez la transaction. Les fluctuations peuvent être significatives. Le taux de change de référence peut être consulté sur notre site internet ([www.americanexpress.fr](http://www.americanexpress.fr)). Vous pouvez également nous contacter par téléphone pour obtenir ce taux.

## 12. Responsabilité

Vous et/ou votre Société serez responsables envers nous du paiement des *Débts* en fonction du type de responsabilité indiqué sur le Formulaire de Demande de *Carte*.

Si votre responsabilité est :

- (i) « *Solidaire* », vous êtes seul responsable de l'ensemble des *Débts*. La Société est solidairement responsable des *Débts* suivants :
- *Débts* ayant fait l'objet d'une note de frais approuvée par un représentant habilité de la Société et dont le remboursement aurait été omis dans le solde de tous comptes.
  - *Débts* encourus après la cessation de votre emploi par la Société ou autre lien avec cette dernière (quelle qu'en soit la raison) et avant la date à laquelle nous recevons notification de cette cessation ;
  - *Débts* encourus avant la date à laquelle nous recevons notification du retrait par votre Société de votre habilitation à détenir la *Carte* ;
  - *Débts* encourus par vous, en tant qu'administrateur, associé ou propriétaire de votre Société, ou des membres de votre famille ;
  - *Débts* correspondant à des avances d'espèces ou retraits de fonds par vous (que ce soit en personne ou par des moyens automatisés) ;
  - *Débts* découlant d'actes de malveillance de votre part pour lesquels votre Société bénéficie d'une couverture d'assurance ;
  - *Débts* ne pouvant pas être recouverts auprès de vous à défaut d'information permettant de vous localiser ou manquement de votre Société à exercer toutes diligences pour nous aider à recouvrer des paiements auprès de vous ; et
  - *Débts* relatifs à des *Articles Destinés à la Revente* visés à la section

« Utilisations interdites » du présent contrat

- (ii) « Individuelle », vous êtes responsable de tous les *Débts* ; et
- (iii) « Société », votre *Société* est responsable de tous les *Débts*. Ceci ne limite en aucune manière les droits de votre *Société* de vous réclamer le remboursement de tout *Débit* encourus par vous en dehors des directives de votre *Société* ou en violation de telles directives.

### 13. Paiement

- a) Tous les *Débts* doivent être payés en totalité en Euros conformément à votre *Relevé*.
- b) Tous les paiements effectués dans une monnaie autre que l'euro, s'ils sont acceptés par nous, sont convertis en Euros. Ceci retardera le moment où le paiement sera porté au crédit de votre *Compte-Carte* et pourra entraîner l'imputation de frais de conversion.
- c) Les paiements seront portés au crédit de votre *Compte-Carte* après avoir été reçus, compensés et traités. Tout délai que nous pourrions indiquer ne constitue qu'une estimation et dépendent du système de paiement et l'établissement bancaire que vous ou votre *Société* avez choisi pour faire le paiement. Veuillez prévoir le délai nécessaire pour nous permettre de recevoir, compenser et traiter les paiements au plus tard à la date d'échéance même si la date d'échéance correspond à un weekend ou un jour férié. Ce délai comprend le délai d'acheminement du courrier pour les paiements envoyés par courrier et le délai de traitement pour ce qui concerne les paiements effectués au moyen des services de paiement offerts par les établissements financiers participants, que vous devez vérifier auprès de l'établissement financier concerné.
- d) Nous pouvons, à notre gré, accepter des paiements tardifs ou partiels décrits comme constituant des paiements en totalité ou des paiements à titre de règlement d'un différend. Toutefois, ce faisant, nous ne perdons pas l'un quelconque de nos droits au titre du présent contrat ou de toute loi ni ne consentons à une modification d'un tel droit.
- e) Nous affecterons généralement les paiements à votre *Compte-Carte* dans l'ordre suivant :
  - (i) aux pénalités de retard applicables, retraits d'espèces, le cas échéant, et achats, dans cet ordre ;
  - (ii) aux cotisations annuelles d'adhésion à la *Carte* ;
  - (iii) aux autres frais facturés par nous qui figurent en tant qu'éléments distincts sur votre *Relevé* mensuel, par exemple, les frais de réédition de *Relevé* ; et
  - (iv) aux charges, autres que celles visées ci-dessus, frais de service, qui ont figuré sur un *Relevé* mensuel.

Pour des raisons liées à la gestion des *Comptes-Carte*, des raisons administratives, ou des raisons liées aux systèmes ou autres raisons commerciales, nous pourrions affecter les paiements destinés à votre

*Compte-Carte* dans un autre ordre ou d'une autre manière que nous établirons à notre gré. Vous acceptez que nous puissions ainsi affecter les paiements d'une manière qui nous est favorable ou qui nous convient.

### 14. La Carte reste notre propriété

Toutes les *Cartes* restent notre propriété à tout moment, bien que vous en ayez l'utilisation. Il peut vous être demandé de nous restituer la *Carte* ou de la restituer à une personne à laquelle nous aurons demandé d'en prendre possession pour notre compte, y compris les *Commerçants*. Nous avons également la faculté d'informer les *Commerçants* que votre *Carte* n'est plus valide.

### 15. Cartes de Remplacement

- a) Une *Carte* nouvelle ou de remplacement (désignée *Carte de Remplacement*) peut vous être émise si votre *Carte* est perdue, volée, endommagée, annulée, renouvelée ou convertie en *Carte* de type différent. Votre *Carte* peut également être annulée et tout nouveau *Débit* interdit sans qu'une *Carte de Remplacement* ne soit émise (désignée *Carte Annulée*).
- b) Vous nous autorisez à vous envoyer une *Carte de Remplacement* avant l'expiration de la *Carte* en cours de validité. Vous devez détruire toutes *Cartes* expirées en les découpant ou en nous les restituant. Les Conditions Générales d'utilisation en vigueur continueront de s'appliquer selon le produit concerné à toutes les *Cartes* de remplacement que nous émettons.
- c) Veuillez noter que nous ne fournissons pas les données relatives à la *Carte de Remplacement* (telles que le numéro de *Carte* et la date d'expiration de la *Carte*) au *Commerçant*.

### 16. Débts Récurrents

- a) Vous pouvez autoriser un *Commerçant* à obtenir paiement des biens ou services sur votre *Compte-Carte* à intervalles réguliers (désigné *Débts Récurrents*).
- b) Afin d'éviter toute perturbation possible des *Débts Récurrents* et de la fourniture de biens ou services par le *Commerçant* dans le cas d'une *Carte de Remplacement* ou d'une *Carte Annulée*, il est toujours de votre responsabilité de contacter le *Commerçant* et de fournir les renseignements relatifs à la *Carte de Remplacement* ou de prendre d'autres dispositions pour effectuer les paiements concernés.
- c) Vous et/ou votre *Société* êtes responsables de tous *Débts Récurrents* qui continueraient d'être imputés sur votre *Compte-Carte* à partir d'une *Carte* qui aurait été remplacée ou annulée. Les *Débts Récurrents* peuvent être automatiquement imputés sur une *Carte de Remplacement* sans qu'un préavis ne vous soit adressé.
- d) Pour faire cesser la facturation des *Débts Récurrents* sur votre *Compte-Carte*, il est nécessaire que la loi ou votre accord avec le *Commerçant* vous y autorise et vous devez demander au *Commerçant* par écrit ou de toute autre manière autorisée par celui-ci

d'arrêter la facturation des *Débts* sur votre *Compte-Carte*.

- e) Si nous le permettons, vous pouvez nous autoriser à vous inscrire auprès du *Commerçant* pour mettre en place des *Débts Récurrents*. Il restera de votre responsabilité de prendre toutes dispositions en vue des paiements à effectuer jusqu'à ce que les *Débts Récurrents* commencent à être imputés sur votre *Compte-Carte*. Nous ne saurions être tenus pour responsables de tout manquement à mettre en place des *Débts Récurrents* sur votre *Compte-Carte* ou dans le cas où le *Commerçant* ne débiterait pas votre *Compte-Carte*. Le point ci-dessus traitant de l'arrêt des *Débts Récurrents* s'applique également si vous avez recours à des services American Express® impliquant des *Débts Récurrents*.

### 17. Autorisation

- a) Nous pouvons exiger que les *Débts* soient autorisés par nous avant d'être acceptés par un *Commerçant*.
- b) Même si votre *Compte-Carte* n'est pas débiteur, nous pouvons refuser toute demande d'autorisation d'un *Débit*, par exemple en cas de problèmes techniques, de fraudes, d'incapacité de votre part de payer votre *Compte-Carte* en totalité et à temps et pour d'autres raisons. Nous pourrions dans la mesure du possible fournir à votre demande des justifications de refus. Vous pouvez nous contacter au n° figurant au dos de votre *Carte* ou sur notre site [www.americanexpress.fr](http://www.americanexpress.fr).

### 18. Utilisation des données personnelles

- a) En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes habilité à obtenir de notre part la communication des informations nominatives vous concernant enregistrées dans nos fichiers informatiques et à nous en demander toute rectification éventuelle en adressant un courrier à notre Service Clientèle ou par téléphone. Par ailleurs, les réponses au questionnaire figurant sur le formulaire de demande de *carte* sont obligatoires pour que soit examinée votre demande de *Carte*.
- b) Pour faciliter l'acceptation de la *Carte* au plan international, et pour nous permettre de gérer votre *Compte-Carte* ainsi que votre participation éventuelle au(x) programme(s) optionnel(s), comme d'adapter notre action commerciale à vos besoins propres, des informations vous concernant, incluant le détail de vos *débts* et la nature des biens ou services achetés, peuvent être transmises confidentiellement au sein du groupe American Express®, à ses *Partenaires* et à sous-traitants. Ces informations peuvent également provenir d'études ou d'enquêtes (pour lesquelles nous pouvons vous contacter) ou sources extérieures comme nos *partenaires*. Vos données personnelles peuvent être transmises et traitées en dehors de l'Union Européenne, notamment aux États-Unis, où les lois de protection

- des données nominatives ne sont pas aussi étendues que dans l'Union Européenne. Quand *vous* voyagez ou faites des achats à l'étranger par courrier, par téléphone ou par internet, *nous* pourrions être amenés à transférer ou accéder à ces données dans des pays en dehors de l'Union Européenne, où les lois de protection des données ne sont pas aussi étendues. Dans ce cas, American Express® a tout mis en œuvre pour assurer le même niveau de protection des données *vous* concernant dans chaque pays où lesdites données sont transmises.
- c) *Nous* pouvons *vous* adresser des offres de biens ou de services d'établissements sélectionnés par American Express®, sauf si *vous* *vous* y opposez en adressant un courrier à cet effet à *notre* Service Clientèle.
- d) *Nous* nous réservons la faculté de communiquer tout incident de paiement survenu sur *notre* *Compte-Carte* à tout établissement public ou privé (organisme de crédit, avocat, agence de recouvrement,...) habilité à centraliser les données de ce type.
- e) *Nous* pourrions contrôler ou enregistrer, soit par *nos* propres moyens, soit par l'intermédiaire de sociétés sélectionnées, les appels téléphoniques que *vous* *nous* adressez pour assurer qualité de service, la formation de *nos* employés et suivi du compte.
- f) Toute information relative à la nature de *vos* dépenses et obtenue par l'intermédiaire des systèmes de facturation fera l'objet de statistiques qui seront transmises sur demande à *notre* *Société*, en vue de la gestion des frais professionnels.
- g) Toute information relative à *notre* *Compte-Carte* sera transmise à *notre* *Société* sur simple demande de sa part.
- h) Pour faciliter le règlement avec la *Carte* de *vos* dépenses professionnelles, *nous* transmettrons aux prestataires choisis par *notre* *Société* les données nécessaires à la facturation de *vos* dépenses sur *notre* *Compte-Carte*.
- i) *Nous* conserverons les informations qui *vous* concernent pour les besoins présentés ci-dessus et ce, conformément à la loi.

#### 19. Communication avec vous

- a) Les *Relevés*, notifications (comprenant les modifications du présent contrat), les informations, les copies supplémentaires du présent contrat s'il en est demandé et autres *Communications* (désignés collectivement *Communications*) *vous* seront envoyés par voie électronique ou par écrit ou seront mis à disposition en ligne. *Vous* devez conserver une adresse postale et un numéro de téléphone valides dans *nos* fichiers pour *notre* *Compte-Carte* (sauf mention contraire). *Vous* consentez également à ce que *nous* communiquions avec *vous* par le biais de *notre* *Société* ou du *Gestionnaire de Programme*, auquel cas une communication adressée à *notre* *Société* ou au *Gestionnaire de Programme* concernant *notre* *Carte*, *notre* *Compte-Carte Corporate* ou le présent contrat sera réputée constituer une notification de *notre* part à *notre* égard.

- b) Si *notre* *Carte* est soumise à la responsabilité « Société » telle que décrite à la section « Responsabilité » du présent contrat et *notre* *Société* est responsable du règlement centralisé des paiements relatifs à *notre* *Compte-Carte* directement auprès de *nous*, *nous* pouvons notifier les modifications de *notre* programme *Carte Corporate* à *notre* *Société* pour *notre* compte et non à *vous* personnellement.
- c) *Vous* acceptez que *nous* puissions *vous* communiquer par voie électronique toutes *Communications* relatives à *nos* produits et services, ces *Communications* étant considérées comme ayant été fournies par écrit.
- d) *Vous* convenez que *nous* pouvons *vous* envoyer le *Relevé* et toute autre communication (y compris toutes modifications du présent contrat) par tout moyen électronique légalement autorisé, notamment l'e-mail, en les publiant sur un site internet American Express®, par des liens contenus dans un *Relevé* ou autre notification, ou par tout assortiment de ces moyens ou autres moyens, et *vous* convenez qu'il est de *notre* responsabilité d'accéder à ces *Relevés* et autres *Communications*.
- e) Toutes les *Communications* électroniques que *nous* émettons, notamment les *Relevés*, seront considérées comme reçues le jour où *nous* envoyons la notification par e-mail et/ou *nous* publions la communication électronique en ligne, quand bien même *vous* n'accéderiez pas à la communication électronique pour toute raison.
- f) *Vous* devez *nous* informer immédiatement en cas de changement d'adresse ou des autres coordonnées que *vous* *nous* avez fournies. Dans le cas où il *nous* serait impossible de remettre tous *Relevés* ou autres *Communications* ou si de telles *Communications* *nous* étaient retournées, *nous* *vous* considérerons comme défaillant aux termes du présent contrat et *nous* pourrions cesser toute tentative de communication avec *vous* jusqu'à ce que *nous* ayons reçu des coordonnées correctes. *Nous* ne sommes pas responsables d'un quelconque défaut de réception d'une communication quelle qu'elle soit (y compris un *Relevé*) si *nous* l'envoyons à l'adresse ou aux autres coordonnées relatives à *notre* *Compte-Carte* figurant dans *nos* fichiers ou si *nous* n'envoyons pas la communication en raison du fait que des *Communications* antérieures n'ont pas pu être remises.
- g) *Vous* devez également *nous* aviser de toutes modifications des autres données qui *nous* auront été fournies, tels que les renseignements que *vous* avez fournis lors de la demande de *Carte*. *Vous* *vous* engagez également à *nous* fournir toutes les informations complémentaires et justificatifs que *nous* pourrions *vous* demander ou qui seraient exigés par la loi.
- h) *Vous* convenez que *notre* *Société* peut *nous* fournir *vos* coordonnées, y compris *notre* numéro ou numéros de téléphone, et *notre* adresse e-mail et celle de *notre* domicile.

#### 20. Réclamations et problèmes concernant les biens et services achetés

- a) Si *vous* avez une réclamation ou un problème concernant un *Commerçant* ou tous biens et services facturés sur *notre* *Compte-Carte*, *vous* restez tenu de régler tous les *Débets* effectués sur *notre* *Compte-Carte* et devrez régler le litige directement avec le *Commerçant*.
- b) Si *vous* avez une réclamation concernant *notre* *Compte-Carte* ou le service de paiement dont *vous* avez bénéficié de *notre* part, veuillez contacter *notre* service de relations clients en *vous* adressant à American Express Carte-France - 4, rue Louis Blériot - 92561 Rueil Malmaison Cedex.
- c) A titre exceptionnel, en cas de dépenses personnelles et si ne parvenez pas à résoudre *notre* réclamation en *vous* adressant à American Express® et que *vous* avez reçu une réponse définitive et si *vous* êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, *vous* pouvez la transmettre au service du médiateur financier en *vous* adressant à l'ASF - 24 avenue de la Grande Armée - 75884 Paris Cedex 17.

#### 21. Cartes perdues/volées, transactions traitées incorrectement et utilisation abusive de *notre* *Compte-Carte* :

- a) *Vous* devez *nous* aviser immédiatement par téléphone au 01 47 77 72 00 des cas suivants :
- (i) une *Carte* est perdue ou volée,
  - (ii) une *Carte* de renouvellement n'a pas été reçue,
  - (iii) quelqu'un a pris connaissance du *Code*,
  - (iv) *vous* suspectez que *notre* *Compte-Carte* fait l'objet d'une utilisation abusive ou une transaction n'a pas été autorisée, ou
  - (iv) *vous* suspectez qu'une transaction n'a pas été traitée correctement.
- b) Si une *Carte* dont *vous* avez déclaré la perte ou le vol est retrouvée, *vous* devez la détruire et attendre de recevoir une *Carte de Remplacement*.
- c) *Notre* responsabilité maximum ou celle de *notre* *Société* au titre de tous *Débets* non autorisés sur *notre* *Carte* est de 40 euros sauf dans les cas où *vous* :
- (i) ne *vous* êtes pas conformé au présent contrat (y compris la section « Utilisation de la *Cartes/Codes* ») intentionnellement ou du fait de négligence grave de *notre* part ; ou
  - (ii) avez contribué à la perte, au vol ou à l'utilisation abusive, ou y avez participé ou en avez bénéficié, et dans un tel cas, *vous* serez responsable du montant total du *Débit* non autorisé. À titre d'exemple, si *vous* avez donné *notre* *Carte* et/ou *vos* *Codes* à une autre personne pour qu'elle les utilise ou si *vous* n'avez pas pris des mesures raisonnables pour préserver les caractéristiques de sécurité de *notre* *Carte*, *vous* serez responsable

du montant total de tous *Débets* non autorisés.

- d) A compter du moment où *vous nous* en aurez informés et à la condition de ne pas avoir contribué à la perte, au vol ou à l'utilisation abusive de la *Carte*, de n'y avoir participé d'aucune manière et de ne pas en avoir bénéficié, *vous* ne serez pas responsable envers *nous* de tous *Débets* non autorisés.
- e) *Vous vous* engagez à *nous* apporter votre concours, notamment en *nous* fournissant une déclaration, une attestation et/ou une copie d'un rapport de police officiel, si *nous* le demandons. *Vous* convenez également que *nous* pourrions fournir des informations aux autorités.
- f) En cas d'erreurs dans une transaction et si *nous* sommes fautifs, *nous* annulerons le *Débit* correspondant et ferons en sorte que votre *Compte-Carte* soit rétabli dans l'état dans lequel il se serait trouvé si la transaction n'avait pas eu lieu.
- g) Si *vous nous* contactez pour *nous* aviser que *vous* souhaitez contester une transaction, *nous* engagerons une enquête et porterons à votre *Compte-Carte* un crédit temporaire du montant de la transaction. Lorsque les investigations seront achevées, *nous* ajusterons votre *Compte-Carte* en conséquence.

## 22. Transactions autorisées

- a) Cet article s'applique uniquement aux *Débets* effectués chez les *Commerçants* de l'Espace Economique Européen.
- b) *Vous* pouvez demander le remboursement d'un *Débit* si au moment où *vous* avez accepté ce *Débit*, *vous* ne connaissiez pas le montant exact de la transaction et que le montant qui apparaît sur votre *Relevé* est supérieur au montant que *vous* aviez raisonnablement envisagé.
- c) *Vous* devez soumettre votre demande de remboursement dans un délai de huit (8) semaines à compter de la date du relevé.
- d) *Nous* examinerons votre demande de remboursement, en tenant compte de votre comportement d'achat récent et de toutes les circonstances pertinentes liées à la transaction. *Vous* êtes tenu de *nous* donner toutes les informations que *vous* pouvez fournir au sujet des circonstances de la transaction et *nous* pourrions donner ces informations aux autres sociétés ou personnes chargées de l'examen de la question.
- e) Dans un délai de 10 jours ouvrés suivant réception des informations et de la documentation complètes concernant votre contestation, y compris la demande d'information que *vous* pourriez faire, confirmant que votre contestation se rapporte à une transaction relevant de la présente clause ci-dessus, *nous* procéderons à un remboursement ou *vous* fournirons une explication de *notre* refus d'y procéder. *Nous nous* réservons le droit d'ajuster votre *Compte-Carte* en conséquence.

## 23. Limite de notre responsabilité

- a) *Nous* ne saurions être tenus pour responsables envers *vous* et/ou votre *Société* de tout dommage ou préjudice survenu en rapport avec :
  - (i) tout retard ou défaut d'acceptation de la *Carte* par un *Commerçant* ou retard ou manquement d'un *Commerçant* à imposer des conditions à l'utilisation de la *Carte* ;
  - (ii) la manière dont un *Commerçant* accepte ou n'accepte pas la *Carte* ;
  - (iii) les biens et services achetés avec la *Carte* ou leur livraison ou non livraison ;
  - (iv) *notre* manquement à satisfaire nos obligations aux termes du présent contrat si un tel manquement est causé par un tiers ou par une panne de systèmes, une panne informatique, un conflit social ou autre action ne relevant pas de *notre* contrôle ; ou
  - (v) l'utilisation de la *Carte* dans un automate qui dispense des biens, services ou espèces ou autres moyens de paiement.
- b) *Nous* ne pourrions en aucune circonstance être tenus pour responsables envers *vous* ou votre *Société* au titre de la perte de profits ou de tous dommages fortuits, indirects, consécutifs, ou spéciaux quelle qu'en soit la cause.

## 24. Modifications

- a) *Nous nous* réservons la faculté de modifier à tout moment toute stipulation du présent contrat, y compris les cotisations, les frais, les commissions, la manière dont *nous* affectons les paiements et les avantages et services associés à votre *Compte-Carte*, de même que toutes modifications affectant vos obligations de paiement.
- b) *Nous vous* informerons au moins soixante (60) jours à l'avance de toutes modifications des stipulations du présent contrat. À défaut de *nous* notifier par écrit avant la date de prise d'effet des modifications que *vous* n'acceptez pas les modifications, *vous* serez considéré comme les ayant acceptées. Si *vous* n'acceptez pas une quelconque modification du présent contrat, *vous* pouvez mettre fin immédiatement et gratuitement au présent contrat avant la date à laquelle les modifications doivent prendre effet, en détruisant ou en *nous* restituant votre *Carte* et en demandant la clôture de votre *Compte-Carte*. *Vous* serez responsable de tous les *Débets* (y compris les cotisations, frais et pénalités de retard).
- c) Dans le cas où *nous* procéderions à une modification majeure ou à de nombreuses modifications mineures au cours d'une année, *nous* pourrions *vous* fournir un exemplaire mis à jour du présent contrat ou une synthèse des modifications.

## 25. Suspension

- a) *Nous* pouvons à tout moment *vous* empêcher d'utiliser la *Carte* pour des raisons de sécurité, si *nous* suspectons une utilisation non autorisé et/ou frauduleuse ou si *nous*

estimons que *vous* ou votre *Société* risque de ne pas être en mesure de régler votre *Compte-Carte* en totalité dans les délais requis. Dans ces cas, *nous* pourrions *vous* donner notification préalable ou ultérieure dans un bref délai.

- b) Le présent contrat restera en vigueur si *nous* prenons l'une ou l'autre de ces mesures et *vous* et/ou votre *Société* resterez responsables de tous les *Débets* effectués sur votre *Compte-Carte*.
- c) *Nous* réinstaurerons votre droit à utiliser la *Carte* ou *vous* fournirons une nouvelle *Carte* si les raisons mentionnées dans la présente clause pour lesquelles *nous* *vous* avons empêché d'utiliser la *Carte* ne valent plus et que *vous* avez porté ce fait à *notre* connaissance, ce que *vous* pouvez faire en *nous* contactant au n° de téléphone figurant au dos de votre *Carte*.

## 26. Défaillance

- a) *Nous* pouvons considérer à tout moment votre *Compte-Carte* comme défaillant dans le cas où *vous* et/ou votre *Société* manquerez au respect de vos obligations au titre du présent contrat ou au titre de *notre* Accord avec la *Société*, notamment en manquant à procéder à un règlement lorsqu'il est exigible ou si un règlement sous quelque forme que ce soit *nous* est retourné ou n'est pas honoré en totalité.
- b) *Nous* pouvons également considérer à tout moment votre *Compte-Carte* comme défaillant si une quelconque déclaration faite par *vous* et/ou votre *Société* à *notre* attention en rapport avec votre *Compte-Carte* était inexacte ou trompeuse, si *vous* manquez à vos obligations aux termes de toute autre accord conclu par *vous* et/ou votre *Société* avec *nous* ou avec l'une de nos sociétés affiliées, ou si une procédure de faillite ou autre procédure collective est engagée ou menace d'être engagée à votre encontre et/ou à l'encontre de votre *Société* ou si *nous* avons une quelconque raison de penser que *vous* et/ou votre *Société* pourriez ne pas être solvables.
- c) La présence de règlements minimum précédemment facturés et/ou de tout ou partie de règlements qui n'ont pas été honorés figurant sur un *Relevé* ne vaut pas renonciation de *notre* part à faire valoir un manquement.
- d) En cas de manquement quel qu'il soit, *vous* et/ou votre *Société* serez également responsables de tous les frais raisonnables encourus par *nous* ou par nos mandataires, y compris les frais et coûts de recouvrement, d'agence de recouvrement et d'avocats, pour le recouvrement de tous montants impayés et pour *notre* protection à l'égard de tout préjudice que *nous* pourrions subir en conséquence du manquement.

## 27. Programme Multi Miles

*Vous* pouvez adhérer au Programme Multi Miles sauf si votre *Société* a choisi de ne pas y participer. Si *vous* adhérez, *vous* *vous* engagez à respecter les conditions du Programme Multi Miles, y compris le paiement des cotisations liées à la participation au Programme Multi Miles.

## 28. Cession des droits de recours

- a) Bien que *nous* n'ayons aucune obligation de le faire, si *nous* créditions votre *Compte-Carte* en rapport avec une réclamation que vous avez à l'encontre d'un tiers tel qu'un *Commerçant*, vous serez considéré de plein droit comme ayant cédé et transféré à *notre* profit tous droits et recours (à l'exclusion des recours en responsabilité délictuelle) dont vous disposez, avez préalablement disposé ou pourriez disposer à l'avenir à l'encontre de tout tiers, pour un montant égal au montant que *nous* avons porté au crédit de votre *Compte-Carte*.
- b) Lorsque *nous* aurons crédité votre *Compte-Carte*, vous vous engagez à ne pas faire valoir de réclamation ou recours à l'encontre de tout tiers et à ne pas chercher à obtenir un remboursement de la part d'un tiers pour ce qui est du montant que *nous* aurons crédité sur votre *Compte-Carte*.
- c) Vous convenez également de *nous* apporter votre concours dans le cas où *nous* déciderions de poursuivre un tiers pour recouvrer le montant crédité. Votre concours comprendra la signature de tous documents et l'apport des informations que *nous* demanderions. Le fait que *nous* ayons crédité votre *Compte-Carte* à une occasion ne *nous* obligera pas à le faire une nouvelle fois.

## 29. Clôture du *Compte-Carte* à votre initiative

- a) Vous ou votre *Société* agissant pour votre compte pouvez mettre fin au présent contrat à tout moment en payant la totalité des montants dus sur votre *Compte-Carte* et en détruisant ou en *nous* restituant votre *Carte* émise sur votre *Compte-Carte*, tout en cessant toute utilisation de votre *Compte-Carte* et en demandant la clôture de votre *Compte-Carte*.
- b) *Nous* ne fermerons votre *Compte-Carte* que lorsque vous aurez payé tous les montants dont vous êtes redevable envers *nous*. Tous les frais, commissions et intérêts continuent à s'appliquer si un solde impayé subsiste sur une *Carte Annulée*. Toute cotisation annuelle payée et relative à l'année où vous fermez votre *Compte-Carte* sera soumise aux conditions de l'article 13 « Paiement » de ce contrat, vous sera restituée au prorata de la durée restante de votre *Carte* jusqu'à sa *Date d'Anniversaire*.

## 30. Clôture du *Compte-Carte* ou annulation de la *Carte* à notre initiative

- a) *Nous* pouvons mettre fin au présent contrat ou annuler la *Carte* en vous donnant un préavis écrit de 60 jours. *Nous* pouvons procéder à la résiliation immédiate en cas de manquement de votre part ou si votre emploi au sein de la *Société* cesse ou une décision est prise de mettre fin à votre emploi. Si *nous* prenons une telle mesure, vous et/ou votre *Société* resterez tenus de régler tous les montants dus sur votre *Compte-Carte*.
- b) Si *nous* mettons fin au présent contrat, vous et/ou votre *Société* devrez régler

immédiatement toutes les sommes dont vous êtes redevables envers *nous*, notamment les *Débets* non facturés qui peuvent ne pas figurer sur votre précédent *Relevé*. *Nous* ne fermerons votre *Compte-Carte* que lorsque vous et/ou votre *Société* aurez réglé tous les montants dont vous êtes redevables envers *nous*.

- c) Vous et/ou votre *Société* resterez responsables de tous les *Débets* effectués en utilisant votre *Compte-Carte*, notamment les *Débets Récurrents* jusqu'à ce que votre *Compte-Carte* cesse d'être utilisé et que tout *Débit Récurrent* soit arrêté par vos soins.
- d) Vous convenez que *nous* pouvons refuser sans préavis de renouveler la *Carte* qui vous a été émise si vous ne l'avez pas utilisée au cours des (12) derniers mois. Dans ce cas, le présent contrat ne prendra pas fin automatiquement. Vous pouvez *nous* demander l'émission en votre faveur d'une nouvelle *Carte* dans un délai de douze (12) mois à compter de l'expiration de votre *Carte* en vertu de la présente section. Si vous ne demandez pas une nouvelle *Carte* dans ce délai, *nous* fermerons votre *Compte-Carte Corporate* et le présent contrat prendra fin. Si *nous* procédons ainsi, *nous* vous en aviserons au moins deux (2) mois avant l'annulation.

## 31. Absence de renonciation à nos droits

Tout manquement de *notre* part à exercer l'un de *nos* droits aux termes du présent contrat, ne vaudra pas renonciation à *nos* droits et ne *nous* empêchera pas d'exercer ces droits ultérieurement.

## 32. Cession de droits

- a) *Nous* sommes en droit de céder, transférer ou vendre *nos* droits, avantages ou obligations aux termes du présent contrat à tout moment au profit d'une société affiliée d'American Express® ou d'une tierce partie, ce à quoi vous consentez sans qu'il soit nécessaire que *nous* donnions notification.
- b) Si *nous* procédons à une telle cession, transfert ou vente, ou avons l'intention d'y procéder, vous convenez que *nous* pourrions fournir des données vous concernant et concernant votre *Compte-Carte* à la tierce partie ou partie liée.

## 33. Indépendance des clauses

Si une stipulation du présent contrat est contraire à toute loi ou réglementation applicable, cette stipulation sera considérée comme modifiée ou supprimée de telle sorte qu'elle soit conforme à la loi ou à la réglementation. Ceci n'affectera pas les obligations des parties qui demeureront, telles que modifiées.

## 34. Droit applicable

- a) Le présent contrat est régi par le droit français et les tribunaux français auront compétence à l'égard de toutes les parties au présent contrat. Toutefois, vous convenez que *nous* pourrions engager des procédures de recouvrement dans tout pays dans lequel

vous habiterez.

- b) Vous êtes responsable du respect des réglementations relatives au contrôle des changes ou des réglementations locales si elles s'appliquent à l'utilisation de la *Carte* et du *Compte-Carte*.
- c) American Express *Carte France* est une société financière de droit français agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61, rue Taitbout 75436 Paris cedex 09) et soumise au contrôle de cette même autorité. La liste des établissements agréés est disponible sur le site internet de la Banque de France: <http://www.banque-france.fr>
- d) American Express *Carte France* est immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07023512 (<http://www.orias.fr>), en tant qu'intermédiaire en assurance et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61, rue Taitbout 75436 Paris cedex 09).

## 35. Impôts, taxes, droits et contrôle des changes

Vous et/ou votre *Société* êtes tenus de payer tous les impôts, taxes, droits ou autres montants imposés par la loi de tout pays à l'égard de la *Carte*, de tout *Débit* sur votre *Compte-Carte* ou de toute utilisation du *Compte-Carte* par vous.